

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 45 [i.e. 46]

Artikel: Paris à la course : [suite]
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Paris à la course.

III

La première chose à faire en arrivant à Paris, c'est de se procurer un gîte. Entre l'hôtel somptueux des boulevards et la boîte à punaises, il y a tout un choix, et ce choix doit être fait avec discernement. Un chroniqueur parisien conseille ce moyen, très simple selon lui, de juger immédiatement de la manière dont une maison est tenue : « Le vrai *critérium* indicateur d'une bonne maison, nous dit-il, est celui-ci : Avant de vous y installer définitivement, allez, sans rien dire, visiter l'endroit indispensable. — Pardon de ces détails, mais il s'agit avant tout d'être pratique. — Si le cabinet ne laisse rien à désirer, soyez sûrs que la maison est bonne. Dans le cas contraire, fuyez sans vous retourner, et mettez-vous en quête d'un autre logement. Dis-moi ce qu'est le cabinet, je te dirai ce qu'est l'hôtel. »

Tout cela est très bien, mais le procédé ne me paraît ni simple, ni agréable, car si, en arrivant dans un hôtel, il faut débiter en demandant la clef... allons donc !

Un ennemi duquel le voyageur inexpérimenté doit se garer, c'est le parasite dont Paris pullule ; c'est le gamin qui grimpe sur le siège du fiacre, se fait conduire jusqu'à l'hôtel, saute en bas pour ouvrir la portière et se recommande à votre générosité ; c'est le personnage qui rôde autour des nouveaux débarqués, leur offrant de porter leurs paquets au meilleur hôtel, et qui est souvent fort habile à soulager le voyageur de ses bagages. Puis vient le cocher, qui rançonne le pourboire avec effronterie, qui n'est jamais satisfait et vous tourne le dos en murmurant : *Va donc, milord pané ! Anglais de quatre sous !*

Grâce à un ami, j'échappai à ces divers pièges, et dès que je fus en possession d'une chambre propre, je m'empressai de profiter des quelques heures que me laissait cette première journée pour vite donner un coup-d'œil à l'Exposition, que je me bornai à traverser rapidement. Dire ce qu'on éprouve à la vue de cet immense enceinte rectangulaire, de son superbe palais couronné par le Trocadéro, et réunissant avec autant de grandeur, de richesse et de goût les produits des beaux-arts, de la science et

de l'industrie, je ne le puis. Je me souviens et c'est tout.

Arrivé à la porte du Trocadéro, je me dirigeai vers la ville par l'avenue du Roi de Rome et les Champs-Élysées. Je voulais revoir cette promenade unique au monde, rendez-vous de la société brillante et où se pavane l'élégance et la richesse ; je voulais la revoir le soir, illuminée de ses mille feux. En approchant de l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile, je reconnus deux Lausannois, causant avec beaucoup de chaleur, levant les bras, agitant leurs cannes et montrant le monument. Je crus à un mouvement d'enthousiasme, heureux de constater du reste qu'à Lausanne il y a des gens qui ont le goût du beau, qui apprécient les arts et les chefs-d'œuvre de l'architecture.

Après leur avoir serré la main, j'appris qu'ils discutaient là depuis une demi-heure et venaient de faire un pari (trois bouteilles d'Yverne au retour) sur la question de savoir si le pont Pichard pourrait passer sous la voûte.

En fait de beaux-arts, de reliefs et de statues, ces messieurs allaient à Mabilly. Ils me quittèrent et je m'assis, en attendant la nuit, sur un des festons formés par les lourdes chaînes qui protègent les abords de l'Arc-de-Triomphe. Je contemplai longtemps ce monument, décrété par Napoléon, après la bataille d'Austerlitz, interrompu par les événements de 1814, continué par Louis XVIII, et achevé, en 1836, par Louis-Philippe. Mes regards restèrent longtemps attachés sur les beaux groupes allégoriques, sur les trophées de grandeur colossale qui le décoraient. L'un d'entre eux, le *Départ*, frappe tout particulièrement l'attention : Le génie de la guerre, tenant un glaive d'une main et de l'autre le drapeau national, appelle les Français aux armes et entraîne à sa suite les défenseurs de la patrie. Cette figure, qu'on pourrait prendre pour la personnification de la *Marseillaise*, est superbe de colère et de fougue ; ses yeux ont une expression terrible ; sa bouche, grande ouverte, pousse le cri d'alarme.

Un fait à noter, c'est que de nombreux petits oiseaux ont élu domicile dans les profondeurs de ces sculptures ; on dirait vraiment que partout où le ciseau de l'artiste a fouillé se cache un nid et une famille : de toutes les sinuosités, de tous les plis du relief, sortent quelques-uns de ces petits êtres qui sautillent et sifflotent à qui mieux mieux.

On ne peut s'empêcher de remarquer le contraste de cette scène de paix et de douceur avec les figures aux allures sanguinaires qui leur servent de refuge.

Quelques moments plus tard, les douze avenues qui partent de ce point s'illuminèrent, sillonnées de piétons, de fiacres, d'omnibus et de riches équipages. Les Champs-Élysées, bordés de chaque côté d'une longue chaîne de feu et de cafés-concerts éclairés à la lumière électrique, étaient superbes. C'est par là, me dis-je, qu'il y a à peine sept ans, 30,000 Prussiens firent leur entrée dans Paris. Le chemin était décidément trop beau pour eux. Il est vrai que la partie de la ville occupée était limitée, par la convention d'armistice, aux Champs-Élysées et aux quartiers qui les avoisinent entre la Seine et le Faubourg Saint-Honoré, et que, grâce aux barricades élevées pour protéger l'Arc-de-Triomphe contre les boulets ennemis, ils n'eurent pas la joie de défiler sous ce monument commémoratif des glorieux faits d'armes de la République et de l'Empire, et d'ajouter à tant d'autres cette grande humiliation.

Il passèrent à côté.

Quel moment pour la France et quel aspect Paris devait présenter : Le 1^{er} mars, à 8 heures 35 minutes, les éclaireurs du corps d'occupation débouchaient sur le rond-point de l'Étoile. Tous les édifices publics, les restaurants, les cafés étaient fermés et on lisait çà et là : *Fermé pour cause de deuil national*. Quelques rares curieux se portèrent du côté des Champs-Élysées, où des femmes de mœurs légères ne craignirent pas de s'aventurer. Plusieurs le payèrent cher : soupçonnées d'avoir souri à l'ennemi, elles furent impitoyablement fouettées.

Le soir, Paris revêtit une physionomie étrange, sinistre : pas une lumière, pas une voiture, ni fiacre, ni omnibus; on eût dit une ville endormie.

C'est en réfléchissant à ces tristes épisodes que je descendis les Champs-Élysées. Arrivé sur la place de la Concorde, je retrouvai mes deux Lausannois qui revenaient de faire un peu de toilette et se rendaient au bal Mabille, joyeux et dégourdis comme à vingt ans. — Ils avaient cependant près d'un siècle entre les deux. — « C'est bien regrettable, me dirent-ils, que nous ne vous ayons pas rencontré plus tôt; nous venons de quitter deux compatriotes qui vous cherchent comme on cherche une épingle dans un tas de foin. »

— Bon! m'écriai-je, c'est Favey et Grognez.

— Précisément.

— Eh bien! moi, je ne les cherche pas.

— Savez-vous la farce qui leur est arrivée hier?... Rencontrez-vous demain soir au *Grand Café Parisien* et nous vous conterons cela.

(A suivre).

Un abonné du *Petit Marseillais* lui adresse de Cahors une lettre très intéressante sur la famille de M. Gambetta. Nous en extrayons les passages suivants :

« A la fin des guerres de l'empire, trois familles italiennes vinrent s'établir à Cahors, parmi lesquelles la famille Gambetta. Elles étaient originaires de Celle, petite localité sise sur le chemin de la Corniche, entre Gênes et Savone.

Vers l'an 1818, Baptiste Gambetta, grand-père du député de la Seine, arriva à Cahors, où il ouvrit, vis-à-vis de la cathédrale, un commerce de faïences, pâtes, huiles, fruits confits et autres objets de provenance méridionale. Trois enfants encore jeunes l'accompagnaient : Michel, Paul et Joseph Gambetta, ce dernier père de Léon.

Au bout d'un certain temps, le grand-père Baptiste regagna l'Italie, où son fils Paul se rendait de temps à autre, et où il avait probablement conservé un établissement, propriété ou pied à terre.

Michel et Joseph restèrent à Cahors, associés pour le commerce de leur père dans un magasin de la rue du Lycée.

Plus tard, ils se séparèrent, et Joseph, ayant épousé M^{lle} Orazie Massabie, fille du pharmacien de ce nom, se fixa avec elle sur la place de la Cathédrale, où ils ouvrirent le grand magasin d'épicerie qui porte encore le nom de *Bazar Gênois*.

De ce mariage naquit, le 2 avril 1838, Léon Gambetta, l'illustre chef de la majorité. Son père ne s'est jamais inquiété de se faire naturaliser, mais après qu'il eut atteint sa majorité, son fils Léon fit, le 23 septembre 1859, devant M. Bessières, maire de Cahors, la déclaration prescrite par l'art. 9 du code civil, acte qui lui assurait la naturalisation et la qualité de Français.

M. Léon Gambetta, qui a une sœur, M^{lle} Benedetta Gambetta, mariée à un de ses compatriotes, percepteur de la ville de Rouen, a fait ses premières études dans un établissement ecclésiastique de Cahors, connu sous le nom de Petits-Carmes, qui ne donnait alors que l'enseignement primaire.

A huit ans, sa famille l'envoya au petit séminaire de Montfaucon, où il n'a pas fait sa seconde, comme l'ont dit bien des journaux, car dès la cinquième il entra au lycée de Cahors, où il se signalait dès son arrivée par sa vive mémoire, sa facilité d'assimilation, l'excellence de son caractère.

Chaque année son nom retentissait parmi les lauréats de la distribution des prix, et, en 1856, où il fut reçu bachelier, il obtenait au concours académique entre les cinq lycées de l'académie de Toulouse, le premier accessit de dissertation française.

C'est en 1857 qu'il alla faire son droit à Paris. A l'école de droit, il sut se faire distinguer, et s'il passa ses soirées au café Procope, il ne négligea pas l'étude.

Une fois licencié, il fut choisi par ses collègues de l'école comme secrétaire de la conférence Malesherbes et se fit dans le cabinet de M^e Crémieux, à côté de Laurier, une place parmi les avocats de l'avenir.

On sait le reste à partir du jour où Marseille, en 1869, l'appela à succéder à Berryer, sur les bancs